



COP 21

Bilan et perspectives pour le secteur maritime dans les négociations internationales

24 février 2016

Par Pasquine Albertini

Le transport maritime achemine près de 90 % du commerce international. Pourtant, entre 2007 et 2012, sa part dans les émissions de CO₂ est passée de 2.6 % à 2.1 %, alors que, dans le même temps, le trafic mondial augmentait de 14 %. Pour les armateurs français, c'est la preuve que le développement économique et le respect de l'environnement peuvent et doivent être menés de concert.

C'est ce positionnement très volontariste qu'Armateurs de France a défendu, tout au long des mois qui ont précédé la COP21 et pendant celle-ci. Pour ce faire, nous avons travaillé avec nos homologues européens – norvégiens, danois et allemands en tête – pour mettre en avant l'excellence de la filière et valoriser les efforts engagés par nos adhérents.

L'accord final de la conférence de Paris n'inclut pas le transport maritime et aérien. Mais les esprits ont changé et la dynamique est désormais lancée. C'est à l'Organisation maritime internationale (OMI), qu'il revient maintenant de s'en saisir. Le premier test sera l'adoption, d'ici le printemps 2016, d'un système international de mesure des émissions de CO₂.

COP21 : un positionnement volontariste de l'industrie du transport et des services maritimes

La conférence que nous avons organisée avec l'Association norvégienne des armateurs a marqué un tournant. Pour la première fois, l'industrie a elle-même défini l'agenda des solutions, sans attendre qu'il lui soit imposé par les Etats. **Les armateurs français, conjointement avec leurs homologues norvégiens, se sont ainsi engagés à réduire leurs émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020. Ils ont par ailleurs plaidé pour la mise en place d'un dispositif de contrôle et de suivi des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial.**

La voie a été ouverte par le règlement européen dit MRV (Monitoring, Reporting et Verifying), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015. Avec ce nouveau règlement, les armateurs escalant dans les ports européens, qu'ils soient sous pavillon européen ou international, doivent rendre compte de leur consommation en carburant, des distances parcourues et des quantités de marchandises transportées. Ces données permettent de calculer de façon précise les émissions de CO2 par les navires et, ce faisant, d'établir leur efficacité énergétique. La diffusion systématique de ces informations est un grand pas en avant. Il est temps maintenant de le généraliser au niveau mondial, ce qui devrait être acté à l'occasion du prochain comité de la protection de l'environnement marin de l'Organisation maritime internationale (OMI), en avril 2016. Là encore, le shipping est un secteur pionnier : aucun autre mode de transport, dans son ensemble, ne publie de tels chiffres.

COP21 : des espaces inédits de dialogue et d'action avec des acteurs de la société civile

Cette conférence a aussi ouvert des espaces inédits de dialogue et d'action avec des acteurs de la société civile (scientifiques, ONGs et associations), dans le cadre de la Plateforme Océan Climat, initiée avec le soutien de Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO. Dans le cadre de cette Plateforme, Armateurs de France a plaidé en faveur de la prise de l'océan dans les négociations climatiques. Notre organisation a ainsi activement participé à l'organisation et à la tenue des « Ocean for Climate Days », du 2 au 6 décembre. Il s'agissait d'une série d'événements, en zone des négociations (dite zone bleue) comme dans le Village de la société civile (dite zone rouge), dédié à la valorisation du rôle central de l'océan dans la lutte contre le changement climatique.

Liens utiles

Plateforme Océan et Climat : <http://www.ocean-climate.org/>

Livret « Shipping & Environnement en 50 leçons » d'Armateurs de France
http://www.armateursdefrance.org/uploads/publication_document8.pdf

Communiqués de presse de l'Association Européenne des Armateurs (ECSA)

- à l'issue de la COP21 : <http://www.ecsa.eu/9-latest-news/227-in-the-wake-of-cop21-european-shipowners-call-for-solid-action-in-imo>
- pendant les négociations : <http://www.ecsa.eu/9-latest-news/225-european-shipowners-want-shipping-reintroduced-in-cop21-text>

Communiqués de presse de l'International Chamber of Shipping (ICS)

- à l'issue de la COP21 « Global Shipping Industry Welcomes 'Paris Agreement' »
<http://www.ics-shipping.org/news/press-releases/view-article/2015/12/14/global-shipping-industry-welcomes-paris-agreement->
- pendant la COP21 : “Global Shipping Industry Will Support Further CO2 Reduction Measures at IMO, Regardless of Final Outcome of Paris Conference” <http://www.ics-shipping.org/news/press-releases/view-article/2015/12/10/global-shipping-industry-will-support-further-co2-reduction-measures-at-imo-regardless-of-final-outcome-of-paris-conference> et “Shipping Industry Supports Global Climate Change Deal and is Committed to Ambitious CO2 Reduction Led by IMO” <http://www.ics-shipping.org/news/press-releases/view-article/2015/12/01/shipping-industry-supports-global-climate-change-deal-and-is-committed-to-ambitious-co2-reduction-led-by-imo>

Qu'est-ce qu'une COP ?

Lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, l'ONU s'est dotée d'un cadre d'action de lutte contre le réchauffement climatique : la CCNUCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). Cette convention réunit 194 pays ainsi que l'Union européenne, qualifiés de « Parties ». Leurs représentants se réunissent annuellement depuis 1995 lors des COP (Conferences of the Parties).